

L'accès aux soins et aux prestations des MNA

18 novembre 2019



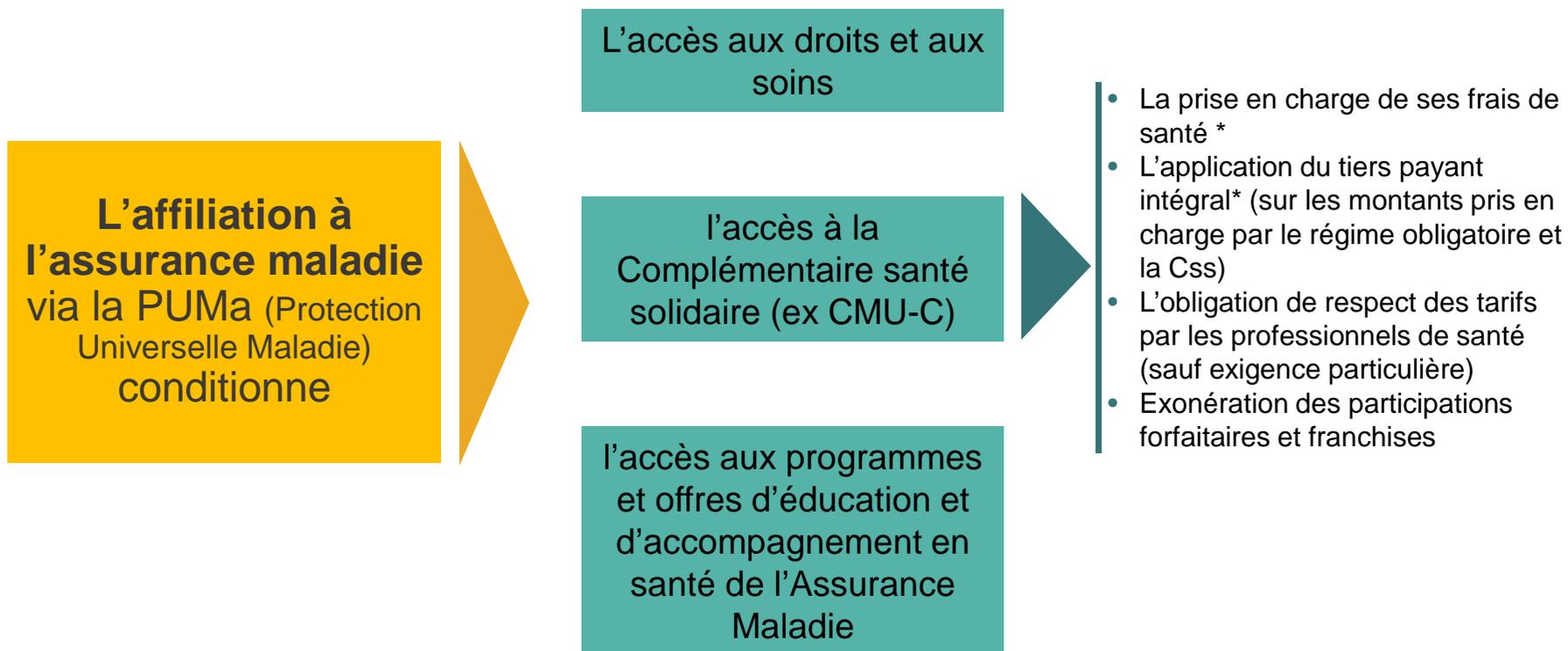
Programme de la journée



**Le 1^{er} novembre 2019 la CMU est
devenue la Complémentaire santé
solidaire**



La protection maladie du MNA



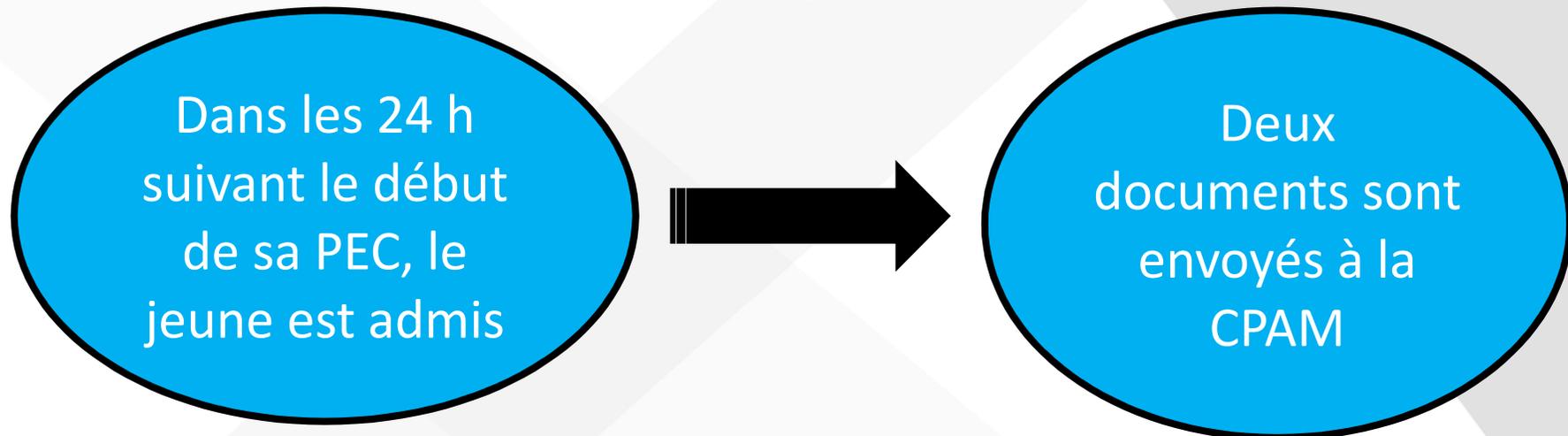
**sur l'ensemble des actes du panier de soins CSS (consultations, hospitalisations, médicaments, lunettes, analyses médicales...)*

Procédures d'affiliation



Présentation du processus d'ouverture des droits et de la Css

1^{ère} étape: la demande d'affiliation à l'Assurance Maladie et la Css



Direction générale chargée de la solidarité
Pôle solidarité développement social
Direction de la protection de l'enfance et de la famille

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, Titre II, Chapitre 1^{er}, et notamment ses articles L.222-1 à L.222-5 et L.228-3; considérant le jugement du de Monsieur ou Madame le Juge pour Enfants,

SUR proposition de Monsieur le Directeur Général Adjoint chargé de la Solidarité, de la Direction de la Protection de l'Enfance et de la Famille,

ARRETE

Article 1^{er} :

L'enfant né le à est admis à la Direction de la Protection de l'Enfance et de la Famille, en vertu de l'article 375.3, 375.5, 380 du Code Civil avec effet du jusqu'au .

Article 2 :

Les prestations familiales auxquelles ouvre droit l'enfant susnommé seront versées à qui de droit conformément au Jugement.

Article 3 :

Monsieur le Payeur Départemental de la Gironde et Monsieur le Directeur Général Adjoint chargé de la Solidarité, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le

P/ le Président du Conseil départemental et par délégation
Inspecteur Enfance

Gregory MELLOUET



Le Département au cœur des solidarités humaines et territoriales
Département de la Gironde - 1, esplanade Ouhès-de-Gaule - CS 71223 - 33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 05 56 99 33 33 - gironde.fr

Direction de la Protection de l'Enfance et de la Famille
Affiliations par
☎ 05 56 99 33 33
Dossier Familial :
Dossier Classotérique :

C.P.A.M
Pôle Solidarité
Place de l'Europe
33085 BORDEAUX CEDEX

Bordeaux, le

OBJET : demande d'affiliation MNA

Dans le cadre de l'application n°DSS24/0970, relative à la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle, j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'enfant :

Prénom-NOM :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Sexe :

NOM Prénom de l'ouvrier droit :
Numéro d'immatriculation de l'ouvrier droit :
Régime et Centre d'affiliation de l'ouvrier droit : **SS-Général**
Département d'origine :

A été admis à la Direction de la Protection de l'Enfance et de la Famille à compléter du par OPP du Parquet de

Nous vous demandons par conséquent, de bien vouloir lui faire bénéficier de :

- la couverture complémentaire
- l'option retenue pour la gestion de la couverture complémentaire : **ETAT**

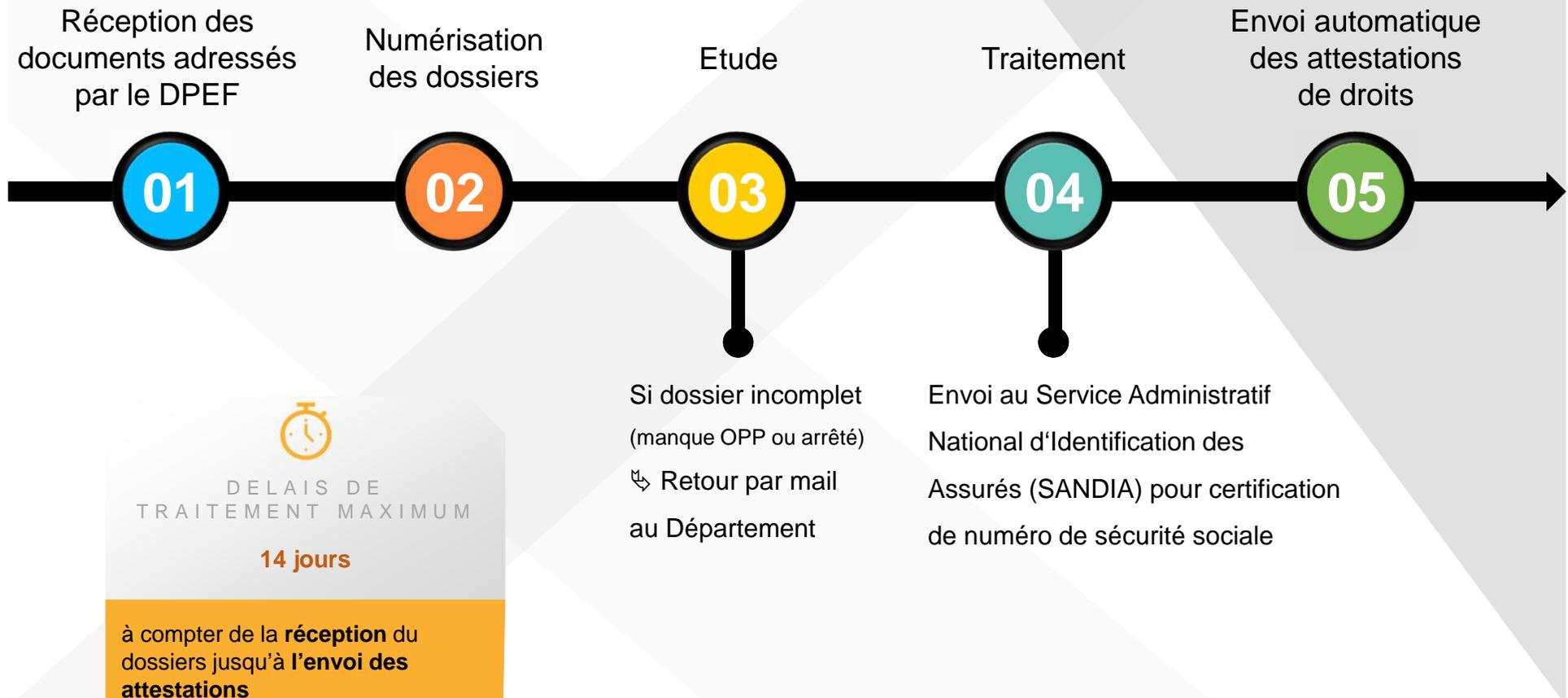
P/ le Président du Conseil départemental et par délégation,
Inspecteur Enfance

Gregory MELLOUET

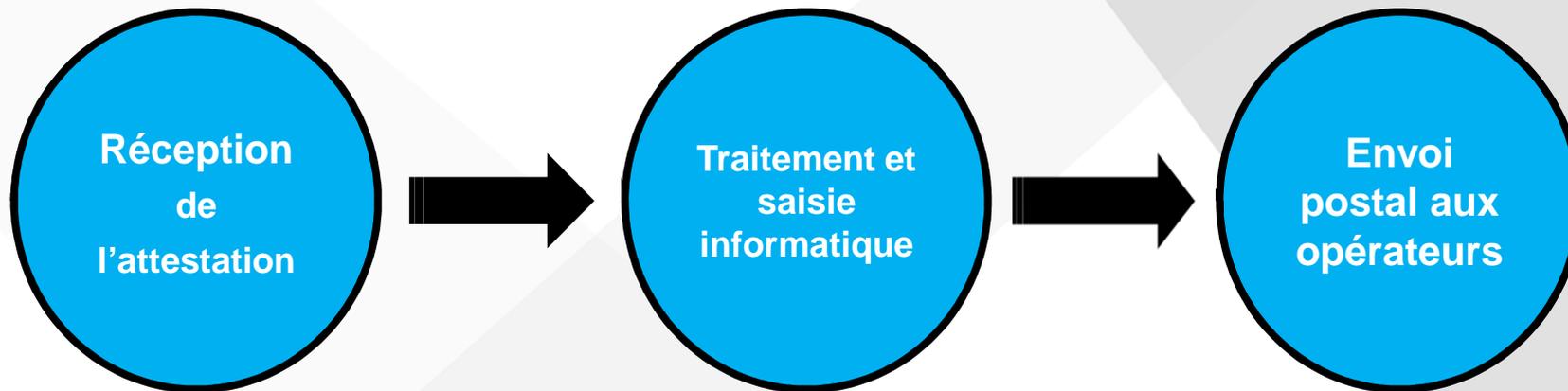


Le Département au cœur des solidarités humaines et territoriales
Département de la Gironde - 1, esplanade Ouhès-de-Gaule - CS 71223 - 33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 05 56 99 33 33 - gironde.fr

Circuit CPAM



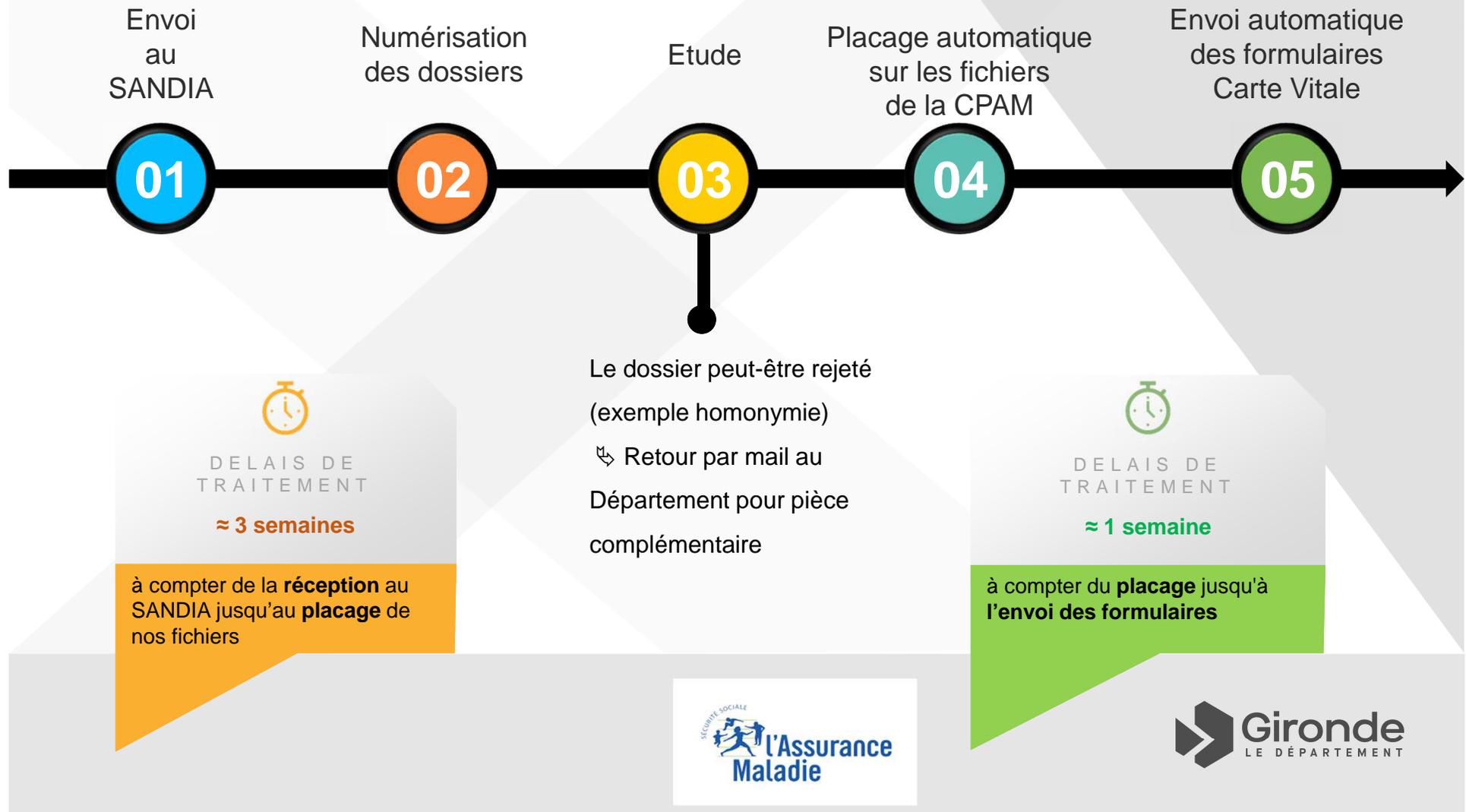
Première attestation reçue : le numéro provisoire



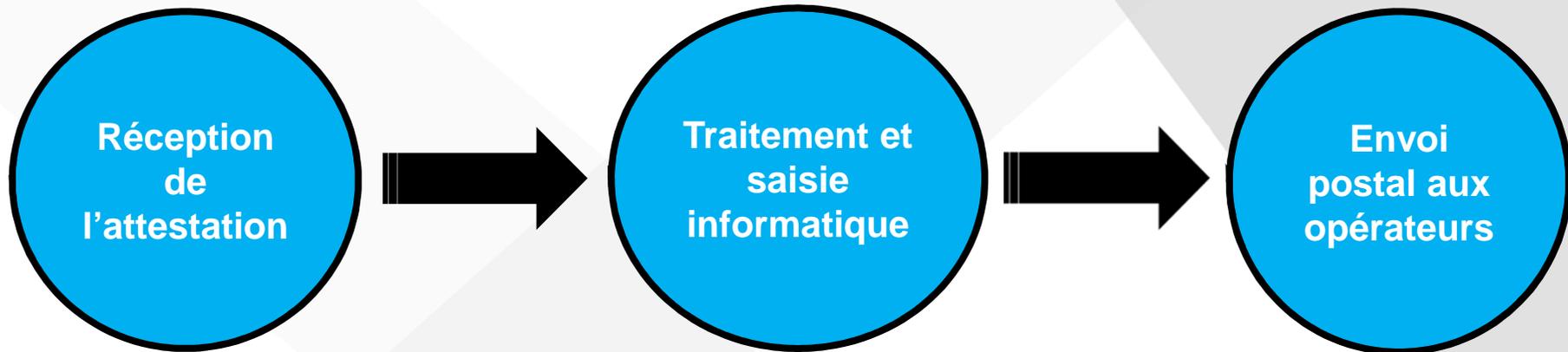
En cas d'urgence:
solliciter par mail
le service MNA

Délais de traitement maximum : 1 semaine

Du numéro provisoire au numéro définitif



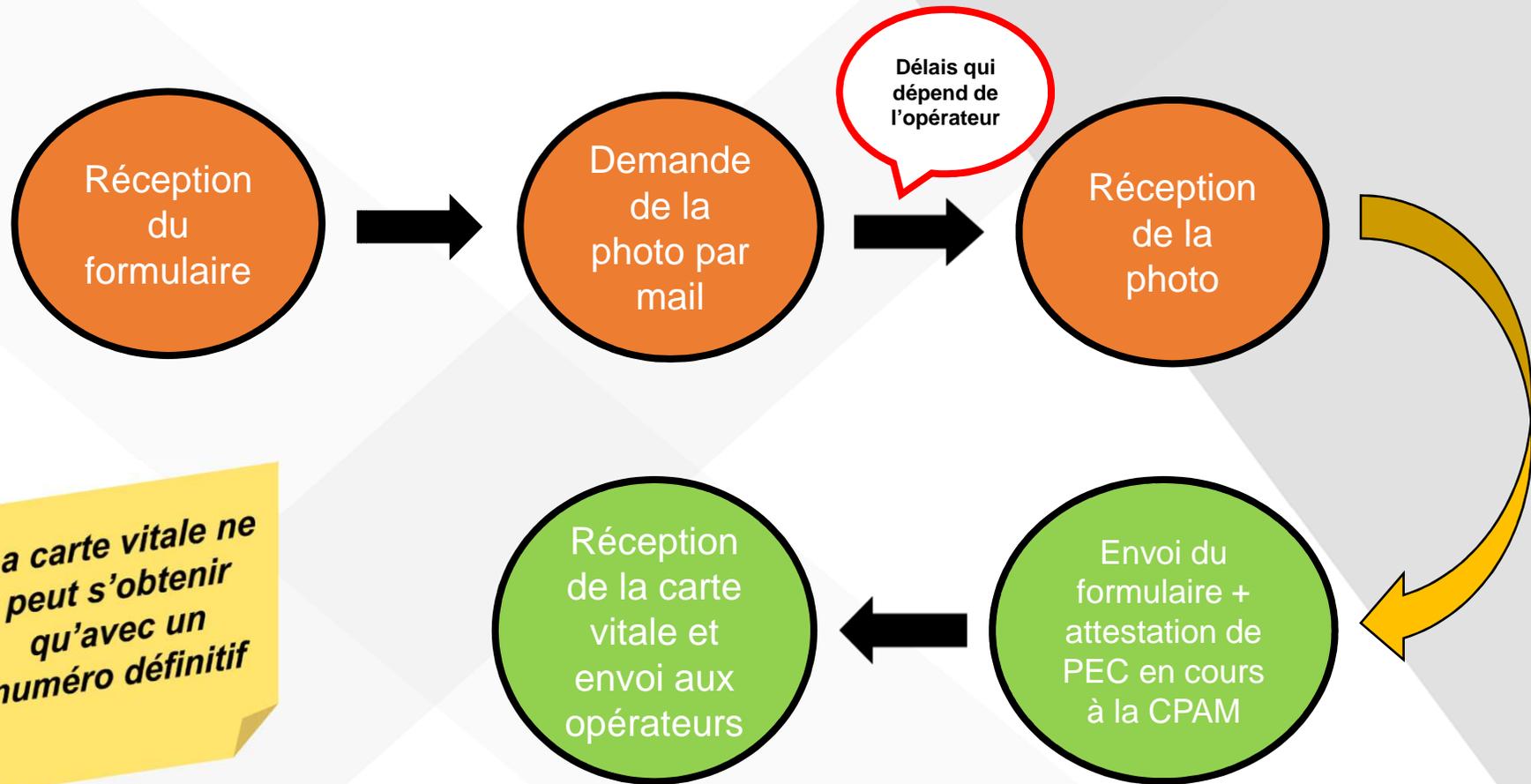
Deuxième attestation reçue : le numéro définitif



Le numéro définitif remplace le provisoire

Délais de traitement maximum: 1 semaine

L'obtention de la carte vitale



Circuit formulaire carte Vitale

1^{ère} Etape

Réception du formulaire carte par le Département sous format **papier**

Formulaire

1

2^{ème} Etape

Envoi des pièces pour numérisation au **CNPP** Le Mans

Numériseur

2

3^{ème} Etape

Production de la **carte Vitale**



Production

3



DELAIS MOYEN DE DIFFUSION

≈ 3 semaines

à compter de la réception du formulaire jusqu'à la réception de la CV



Procédures de renouvellement de la Complémentaire santé solidaire

Le renouvellement de la Complémentaire santé solidaire

Un mois et demi avant la fin de validité des attestations :

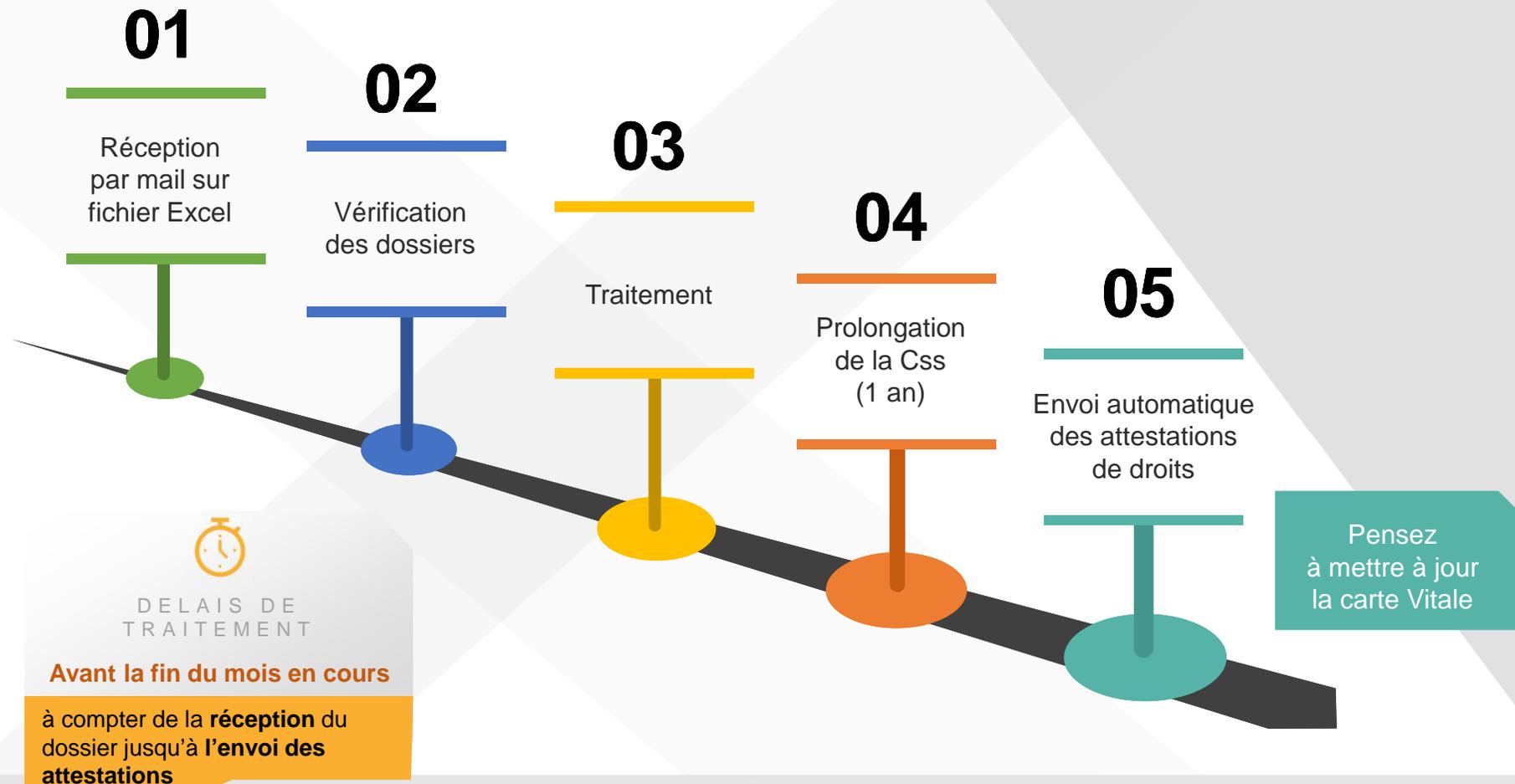
renouvellement demandé à la CPAM sous forme d'un listing

La nouvelle attestation est valable pour un an + envoyée aux opérateurs

En cas d'urgence:
solliciter par mail le service MNA

- Reste à charge de la structure:**
1. remettre au jeune son attestation
 2. mettre à jour la carte vitale en borne ou pharmacie

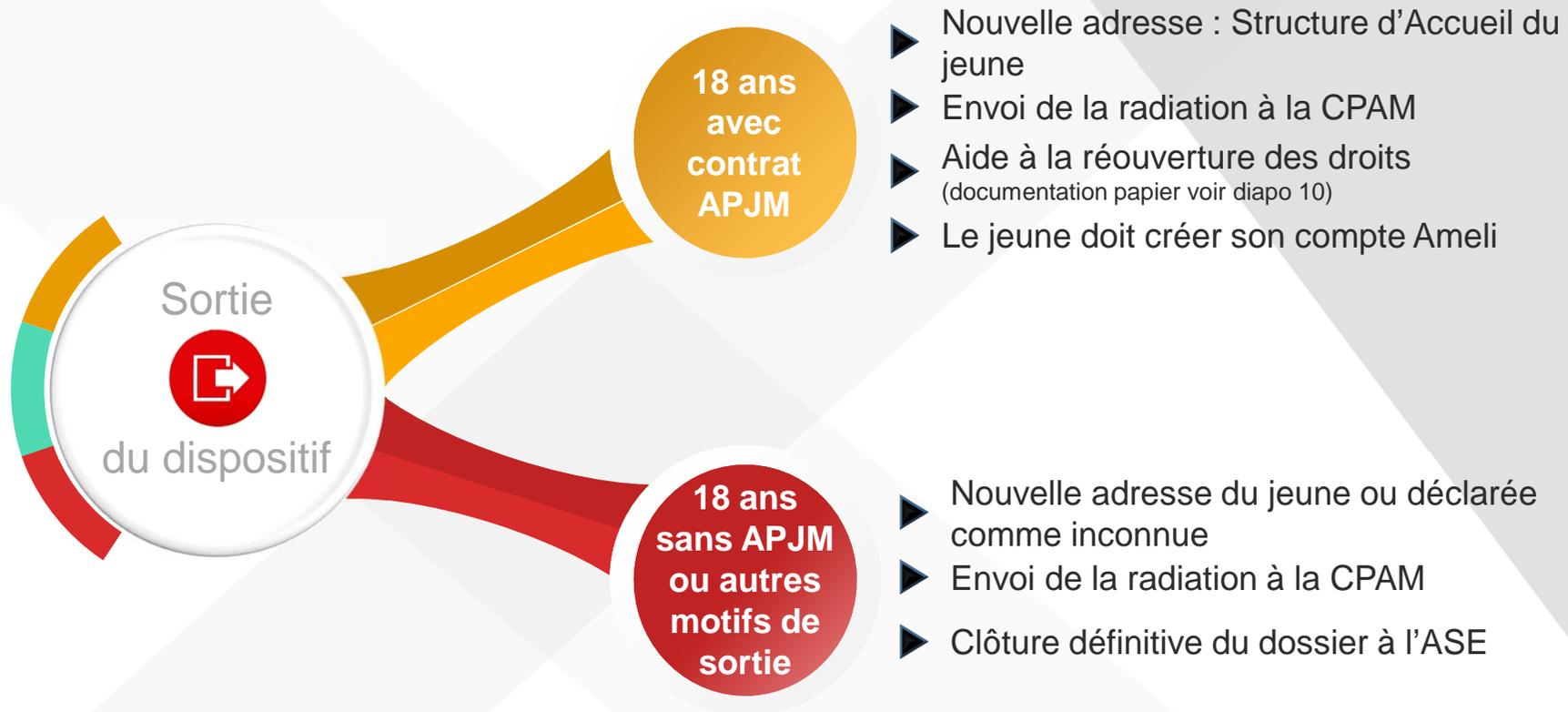
Circuit renouvellement Css



Procédures de sortie du dispositif



La sortie du dispositif



Affaire suivie par M^{me} MARTIN LACAMBRA
☎ 06 66 99 33 33
Dossier Familial :
Dossier Classothèque :

Bordeaux, le

Monsieur/ Madame ...

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'attestation de prise en charge de service jusqu'à votre majorité qui est indispensable **pour maintenir votre couverture sociale (CMU)**.

En effet, les majeurs sont considérés comme des assurés sociaux à titre individuel et doivent avoir leur propre adresse au fichier assuré.

Vous devez par conséquent vous rapprocher de la CPAM pour remplacer l'adresse DSG SCE ASE par votre adresse personnelle en vous munissant des documents suivants :

- l'attestation ci-jointe
- un justificatif de domicile
- votre carte vitale et attestation
- un RIB
- la copie de la radiation ci-jointe

Je vous en souhaite bonne réception.

P/ le Président du Conseil départemental
et par délégation,
Inspecteur Enfance

Gregory MELLOUET

Direction générale adjointe chargée de la solidarité
Pôle solidarité développement social
Direction de la protection de l'enfance et de la famille

Affaire suivie par : M^{me} MARTIN LACAMBRA
☎ Bordeaux, le
Dossier Familial :
Dossier Classothèque :

ATTESTATION

Je soussigné, Président du Conseil départemental, certifie que :

Prénom - Nom	Date de naissance

Bénéficiaire(n) d'une prise en charge de mes services au titre :

Mineur confié/ DAP ou Tutelle

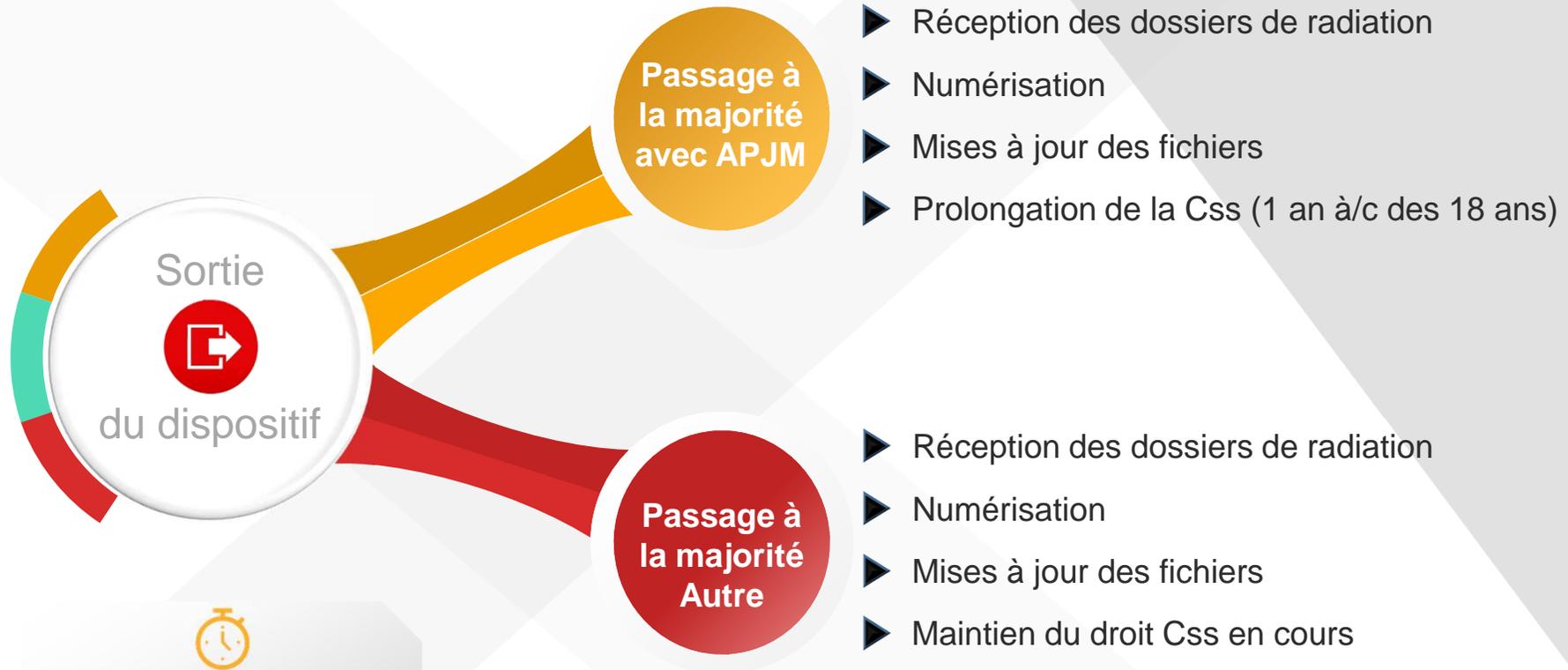
à compter du... au... :

Le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

P/ le Président du Conseil départemental
et par délégation,
Inspecteur Enfance

Gregory MELLOUET

Sortie du dispositif



DELAIS DE
TRAITEMENT MAXIMUM

3 jours

à compter de la **réception** de la radiation

Comment orienter un jeune sortant sans APJM ou mesure de protection ?

IMPORTANT
Le jeune garde le bénéfice de sa Css en cours

Le jeune doit faire une demande d'AME 2 mois avant la fin de la validité de la Css

- *La demande d'AME ne nécessite pas de titre de séjour*
- *Ressources ne dépassant pas un certain plafond*
- *Résider en France + de 3 mois sans interruption*

Interventions d'une équipe de la CPAM auprès des jeunes : « l'accès aux prestations »

L'Assurance Maladie & ses offres de services

La
CPAM *de la Gironde*



La prévention & Offres en accompagnements



Le Centre d'Examens de Santé

- Faire le point sur sa santé en individuel
- S'inscrire ou se réinscrire dans un parcours de soins
- Bénéficier d'orientations dans le système de santé
- Bénéficier d'actions de dépistage

L'Examen de Prévention en Santé (EPS) est une offre totalement prise en charge par l'Assurance Maladie. L'EPS s'appuie sur les recommandations médicales les plus récentes en matière de prévention et s'inscrit en complémentarité de l'action du médecin traitant.

Il prend en compte les difficultés d'accès aux soins et à la prévention.



Nos Centres de Santé Dentaire

Besoin de soins dentaires...

Contactez le centre de votre choix :

- **Centre de Santé Dentaire PELLEPORT**
1 rue Rabanis à Bordeaux
- **Centre de Santé Dentaire EMERAUDE**
61-69 rue Camille Pelletan à Cenon

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 18h

👉 Prise de rendez-vous sur Doctolib ou par téléphone 05 56 11 63 10



Le Service d'Organisation des soins

Dans un système de soins de plus en plus complexe, ce service accompagne les usagers (patients et professionnels de santé) dans l'offre de soins.

Il facilite ainsi leurs relations :

- En cas d'incompréhension des tarifs pratiqués,
- En cas de dépassement d'honoraires jugés abusifs,
- En cas de refus de prise en charge, notamment pour les bénéficiaires Css,
- Lorsqu'un patient ne respecte pas les rendez-vous ou formule une demande abusive,
- ...

Modalités de saisine et d'accompagnement :

1) A partir d'un signalement adressé :

- par mail : organisation-des-soins.cpam-bordeaux@assurance-maladie.fr
- par courrier : RCOS - Service Organisation des Soins
CPAM de la Gironde - 33085 Bordeaux Cedex

2) Le service saisit les parties, analyse, rappelle ou explique les droits et devoirs conformément à la réglementation en vigueur



La Plate-Forme d'Intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé

Le rôle de la PFIDASS est d'accompagner l'assuré jusqu'à la réalisation effective des soins auxquels il a renoncé.

Les conditions :

- ✓ Le renoncement aux soins doit être avéré
- ✓ L'accompagnement / la réponse n'est pas forcément d'ordre financier
- ✓ L'accompagnement se fait à deux, l'assuré s'engage à participer
- ✓ Le conseiller valide la pertinence de l'accompagnement

Le 1^{er} contact se fait sous 10 jours maximum, par téléphone après orientation par un **Partenaire** ou par l'assuré lui-même.

La Plate-Forme d'Intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé

NE REMETTEZ PAS VOS SOINS À PLUS TARD.

TROUVONS DES SOLUTIONS ENSEMBLE.

Si vous avez des difficultés à consulter un médecin, à soigner vos dents, à acheter des lunettes ou un appareil auditif, parlons-en.

ameli.fr



Vous êtes partenaire de l'Assurance Maladie pour l'accès aux soins et à la Santé.

Aujourd'hui, chaque assuré peut rencontrer des difficultés rendant impossible la réalisation des soins dont il a besoin.

La PFIDASS (Plateforme d'intervention départementale pour l'accès aux soins et à la santé) est une réponse des Caisses Primaires pour accompagner les assurés du régime général dans l'accès aux soins et à la santé.

L'étude menée en 2015 et 2016 par 22 Caisses Primaires, sur les problématiques d'accès aux soins et à la santé met en évidence deux principaux obstacles rencontrés par les renonçants aux soins :

- ▶ le coût des soins (reste à charge, avance des frais) et une couverture complémentaire non adaptée ;
- ▶ le besoin d'accompagnement et de guidance dans la complexité du système de soins.

Vous pouvez jouer un rôle dans la détection des situations difficiles.



Comment alerter la PFIDASS ?

Une fois la situation de renoncement aux soins détectée, il convient de recueillir le consentement de l'assuré à être accompagné par la Pfidass et s'assurer qu'il est prêt à s'engager jusqu'à la réalisation des soins.

Vous pouvez alors nous contacter :

- ▶ Par téléphone au 05.33.63.04.95.
- ▶ Par e-mail à pfidass.cpam-bordeaux@assurance-maladie.fr



ameli.fr *pour les assurés*

VERSION CONTRASTÉE

VOTRE CAISSE : Gironde [CHANGER](#)

ACTUALITÉS

DROITS ET DÉMARCHES
selon votre situation

REMBOURSEMENTS
prestations et aides

SANTÉ
comprendre et agir



- COMPTE AMELI
- DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ
- ADRESSES ET CONTACTS
- FORMULAIRES
- ANNUAIRE SANTÉ
- FORUM

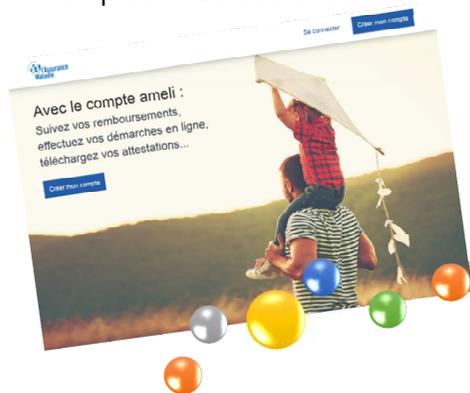
Santé et prévention

« Cette année encore, la grippe va faire très mal » : lancement de la campagne d'information

- EN BR
- 06/11/2019 SANTÉ ET PRÉ #MoisSansTabac : c'es
 - 15/10/2019 SANTÉ ET PRÉ Une campagne d'inform nouvelle Complémenta
 - 10/10/2019 SANTÉ ET PRÉ Contre le cancer du sei c'est tous les jours, le d tous les 2 ans
 - 10/10/2019 SERVICES Le compte ameli, il en fait toujours plus pour les assurés

Nos lignes de Contacts

● Le compte Ameli pour les assurés :



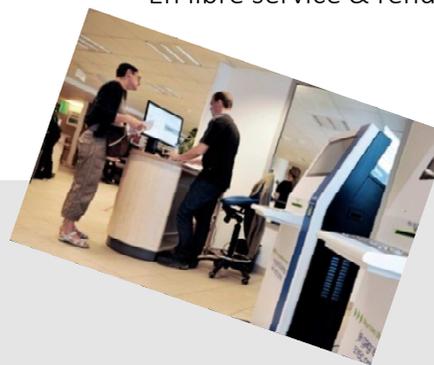
● Une adresse unique :



● Une plateforme téléphonique (8h30-17h):



● 10 sites d'accueil physique :
En libre service & rendez-vous



Le compte Ameli



JE CRÉE MON COMPTE AMELI

Je crée mon compte en remplissant les éléments demandés :

Mon nom: *

Mon n° de sécurité sociale: *



Ma date de naissance: *



Mon code postal: *

* champ obligatoire

RETOUR

CONTINUER

Ou



Le compte Ameli



The screenshot displays the Ameli website interface. At the top center is the logo for 'SÉCURITÉ SOCIALE l'Assurance Maladie'. Below the logo is a horizontal navigation bar with six tabs: 'Accueil', 'Mes paiements', 'Ma messagerie', 'Mes démarches', 'Mon espace prévention', and 'Mes informations'. The 'Mes démarches' tab is currently selected. Below the navigation bar, the page is organized into three main columns. The left column contains two sections: 'TÉLÉCHARGER' with links for 'Attestation de droits', 'Attestation de paiement d'indemnités journalières', and 'Relevé fiscal'; and 'DÉCLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION' with links for 'Changement d'adresse' and 'Naissance de mon enfant'. The middle column contains two sections: 'EFFECTUER UNE DÉMARCHÉ' with links for 'Commander une carte Vitale', 'Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)', 'Déclarer la perte ou le vol de carte Vitale', 'Déclarer un accident causé par un tiers', and 'Faire une demande de CMUC ou d'ACS'; and 'SUIVRE MES DÉMARCHES' with links for 'Commande de carte Vitale', 'Arrêts de travail', and 'Consulter les délais de traitement de ma CPAM'.

SÉCURITÉ SOCIALE l'Assurance Maladie

Accueil Mes paiements Ma messagerie **Mes démarches** Mon espace prévention Mes informations

TÉLÉCHARGER

- Attestation de droits
- Attestation de paiement d'indemnités journalières
- Relevé fiscal

DÉCLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION

- Changement d'adresse
- Naissance de mon enfant

EFFECTUER UNE DÉMARCHÉ

- Commander une carte Vitale
- Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- Déclarer la perte ou le vol de carte Vitale
- Déclarer un accident causé par un tiers
- Faire une demande de CMUC ou d'ACS

SUIVRE MES DÉMARCHES

- Commande de carte Vitale
- Arrêts de travail
- Consulter les délais de traitement de ma CPAM

Remboursements et indemnités journalières



Remboursements des soins et indemnités journalières

Remboursements de soins en cas d'avance de frais par la Structure d'Accueil

- Envoyer l'original de la feuille de soins à la CPAM
- Adresser au service MNA un courrier (Nom, prénom, DN, numéro SS, récapitulatif des frais) + copie feuille de soins
- Dès réception: le service MNA transmet à la comptabilité pour traitement

Indemnités journalières perçues au nom du jeune par le Département

- Contacter le service comptable du Département par mail: a.lemcke@gironde.fr (copie de l'arrêt maladie du jeune à fournir)

Contactez le service MNA si besoin

Merci pour votre attention!



Différents contacts

- Pour toutes demandes relatives à l'organisation de réunions collectives avec les éducateurs en santé :

partenaires.cpam-bordeaux@assurance-maladie.fr

- Pour le suivi de vos dossiers MNA auprès du Département :

mna@gironde.fr

- Pour toutes autres questions auprès de la Coordo Santé MNA 33 :

coordosantemna33@gironde.fr

